



Usage

Les adhésifs de repérage permettent de contraster des éléments difficiles à percevoir pour les personnes malvoyantes, tels que les interrupteurs et les poignées de portes.

Le contraste de couleur rend les dispositifs accessibles, pour le confort et l'autonomie de la personne.



Rappel de la loi

Arrêté du 1 août 2006, Article 11 II. 1° Repérage :

« Les équipements et le mobilier doivent être repérables grâce notamment à un éclairage particulier ou à un contraste visuel. Les dispositifs de commande doivent être repérables par un contraste visuel ou tactile. »

Dimensions	120 x 120 mm x 200 microns (Réf.NG-AD/INTER) Diam. 130 mm x 200 microns (Réf.NG-AD/PRIS) Diam. 400 mm x 200 microns (Réf.NG-AD/PORTE)
Composition	Polychlorure de vinyle
Milieu de pose	Intérieur ou extérieur
Classement au feu	C-s2, d0
Mise en oeuvre	Auto-adhésif

COLORIS

-  Blanc
-  Bleu
-  Jaune
-  Rouge
-  Gris
-  Noir

